

## Union européenne - Maghreb : vers une relation privilégiée

L'Union européenne (UE) et le Maghreb ont la possibilité et le besoin d'établir une relation privilégiée dans le cadre du Processus de Barcelone. Tel est la principale conclusion d'un séminaire de haut niveau, récemment organisé par l'Institut d'Études de Sécurité (un « think tank » créé par une Action Commune du Conseil et qui dépend du second pilier, la Politique étrangère et de sécurité commune, ou PESC, de l'UE), auquel ont assisté de l'ordre de 40 experts et diplomates européens et maghrébins. Avec différents niveaux d'enthousiasme et diverses formules destinées à matérialiser ce « partenariat privilégié » à travers une initiative euro-maghrébine, les participants plaidèrent pour « créer une identité maghrébine » au sein du Processus de Barcelone, qui permettrait aux pays du Maghreb d'atteindre de nouveaux sommets dans les relations économiques et politiques avec l'UE.

L'idée n'est pas neuve, mais le séminaire a permis d'apprécier qu'elle compte sur de nouvelles complexités et opportunités, grâce à la politique de voisinage que l'UE élargie a conçue pour tendre des ponts avec ses voisins. Le plus significatif est sans doute la détermination avec laquelle les maghrébins ont affirmé le besoin que le « Maghreb trouve sa propre voie ». En d'autres termes, la volonté d'éviter que le potentiel des relations du Maghreb avec l'UE ne soit assujéti au conflit du Proche-Orient. Un consensus a été atteint sur le besoin de séparer la résolution du conflit entre Israël et la Palestine – qui paralyse la mise en œuvre politique du Dialogue Euro-méditerranéen – des projets que le Maghreb et l'Europe peuvent et doivent développer ensemble (même si certains rappelèrent que tout projet destiné au monde arabe se heurte à la persistance du drame palestinien).

Les deux points de départ de cette relation privilégiée sont la géographie et l'économie, c'est-à-dire la proximité et les liens commerciaux déterminants que les trois pays du Maghreb central – Maroc, Algérie et Tunisie – ont avec l'UE. Mais aussi l'aspiration de sociétés souhaitant unir leur destin à celui de l'UE. Davantage même qu'au reste du monde arabe, même s'ils sentent également qu'ils en font partie. L'existence de cette perception n'est pas nouvelle, mais

elle rencontre aujourd'hui de nouvelles possibilités de s'exprimer dans les changements produits en Europe et dans la région méditerranéenne. Pour les participants, l'élargissement de l'UE – et la perspective de la future adhésion de la Turquie – présente des risques pour le Maghreb, puisque cela pourrait entraîner sa marginalisation définitive, mais apparaît également comme une occasion qu'il ne faudrait pas perdre. « La politique de voisinage est le cadre idéal pour faire en sorte que les maghrébins consolident leur destin européen », est parvenu à affirmer l'un des experts. Une idée qui pourrait se traduire par une initiative concertée entre l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, en vue du sommet du Processus de Barcelone convoqué par le gouvernement espagnol pour l'année à venir. C'est ainsi que l'ont insinué des représentants qualifiés des pays maghrébins.

L'initiative est encore toute jeune, et sa mise en application relève des défis évidents : comment structurer une relation privilégiée entre l'UE et le Maghreb tant qu'il persiste un conflit aigu entre le Maroc et l'Algérie pour la question du Sahara ? Comment progresser dans une relation privilégiée dans cette partie de la Méditerranée sans perdre de vue la vision globale du Processus de Barcelone ? Comment définir une relation de cette nature sans aborder des questions essentielles telles que la gestion partagée des migrations ou l'inclusion de l'agriculture dans la zone de libre échange ? Ces questions, et bien d'autres encore, sont à la fois légitimes et très pertinentes. Mais l'aspect décisif de cette réunion, c'est l'existence d'une volonté partagée de définir un projet spécifique, euromaghrébin, structuré avec le Processus de Barcelone, et susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration au sein de la Méditerranée occidentale. Et la présence de hauts fonctionnaires de la Commission (Patrick Laurent) et du Conseil (Claude-France Arnould), d'ambassadeurs de tout premier rang tels que Hassan Abouyoub (Maroc) ou Benattalah (Algérie), ainsi que d'un grand groupe d'experts européens et maghrébins montre que l'on avance dans la bonne direction dans les relations entre l'UE et le Maghreb.

**Andreu Claret**

**Codirecteur d'AFKAR/IDEES, directeur de l'IEMed**

	Exportations de l'UE	% UE sur total	Importations de l'UE	% UE sur total	Déficit commercial	PIB	PIB par habitant	% Taux de croissance	Aide MEDA
Maroc	8,1 <sup>1</sup>	54	6,3 <sup>1</sup>	72	1,8 <sup>1</sup>	40 <sup>1</sup>	1341 <sup>2</sup>	4,5	102 <sup>3</sup>
Algérie	7,9 <sup>1</sup>	56	14,7 <sup>1</sup>	64	-6,7	58 <sup>1</sup>	1845 <sup>2</sup>	3,1	15,8 <sup>3</sup>
Tunisie	7,2 <sup>1</sup>	70	6,2 <sup>1</sup>	78	1	23 <sup>1</sup>	2305 <sup>2</sup>	2	69 <sup>3</sup>

<sup>1</sup> en milliards d'euros; <sup>2</sup> en euro; <sup>3</sup> en millions d'euros

Source : Eurostat, données 2003 ; données MEDA sur paiements effectifs ; DG Trade, données 2003.